

**Sites & Monuments (SPPEF) - Formulaire de don dédié au financement de l'action en justice de Vent de Raison**

NOM de l'association	<b>Vent de Raison pour la protection du bocage des communes de Thollet et Coulonges les Hérolles (86290)</b>		
Madame Monsieur Société			
adresse CP + Ville			
courriel (à préférer pour envoi du reçu fiscal)			
j'adresse un don de:		En date du :	
<i>Par carte bancaire sur le site <a href="http://sppef.fr">sppef.fr</a> - rubrique "Donner". (Préciser le nom de l'association et le département.)</i>			
<i>Par chèque en courrier postal, joint à ce formulaire:</i>			
A envoyer à l'ordre de la SPPEF.	<b>SPPEF - Sites &amp; Monuments 39, Avenue de la Motte-Picquet 75 007 PARIS</b>		
L'association Sites & Monuments est habilitée à recevoir des dons. Elle reversera 93% des dons dédiés à cette action pour la défense de votre dossier.			
<b>Ces dons sont déductibles des impôts.</b>			
<p><b>Tout don supérieur à 15 € permet aux particuliers de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66%</b> dans la limite de 20% de leurs revenus, et aux entreprises d'une réduction d'impôt de 60% dans la limite de 5% de leur chiffre d'affaire. L'association Sites &amp; Monuments vous fait parvenir un reçu fiscal après réception et enregistrement de votre don.</p>			